

Semaine du 3 au 7 octobre 2022

EURODOM – L'Assemblée générale d'Eurodom se réunit le 25 octobre 2022

L'Assemblée générale statutaire d'Eurodom se tiendra à Bruxelles le mardi 25 octobre 2022. Elle sera suivie de trois discussions thématiques auxquelles seront invités à intervenir des eurodéputés, des représentants de la Commission européenne ainsi que des représentants de l'Administration française.

Au programme, une première table ronde intitulée « La nouvelle politique commerciale européenne permettra-t-elle de répondre aux besoins spécifiques des RUP ? » évoquera les problématiques de l'agriculture biologique, des clauses miroirs, anti-dumping et de sauvegarde agricole multilatérale.

La table ronde « Comment le secteur primaire des DOM s'inscrit-il dans l'effort européen en faveur du développement durable ? » abordera quant à elle des sujets tels que le POSEI, le CIOM ainsi que la question du renouvellement des flottes de pêche dans les DOM.

Pour finir, la dernière table-ronde, intitulée « Quels outils pour renforcer la résilience économique des Outre-mer ? » sera centrée sur les questions industrielles telles que le RGEC, l'octroi de mer, la fiscalité spécifique du Rhum, les Contributions interprofessionnelles étendues et l'industrie du bois de Guyane.

Un bilan de ces échanges fera l'objet d'une brève dans l'InfoRUP du 31 octobre 2022.

OUTRE-MER – Création de trois missions d'informations par la délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale

La délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale, présidée par le député de Polynésie M. Moetai Brotherson, a décidé récemment de créer trois missions d'informations concernant respectivement l'autonomie alimentaire, l'autonomie énergétique et l'évolution démographique des Outre-mer.

La reconquête de l'autonomie alimentaire et énergétique est en effet un enjeu crucial dans ces territoires qui dépendent beaucoup des importations, d'autant plus dans le contexte actuel de guerre en Ukraine et de hausse des prix des matières premières et de l'énergie.

« *L'autonomie alimentaire est une thématique prégnante et qui pose question dans l'ensemble des Outre-mer* », tout comme son corollaire « *l'autonomie énergétique* » car aujourd'hui « *l'ensemble des outre-mer sont très dépendantes d'énergies fossiles* », a déclaré Moetai Brotherson lors d'une réunion le 25 septembre 2022.

Le président de la délégation aux Outre-mer souhaite également aborder, dans la mission d'information consacrée à l'évolution démographique dans les DROM-COM, le problème « *du maintien des forces vives en Outre-mer* » face au vieillissement de la population et des départs.

Ces missions d'informations prendront la forme de rapports visant à informer l'Assemblée nationale et pourront donner lieu à un débat sans vote ou à une séance de questions en séance publique.

Les rapporteurs seront désignés prochainement. Plus d'informations sur la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale [ici](#).

PLF 2023 – Augmentation de 300 millions d'euros de la mission budgétaire Outre-mer

Le Gouvernement a présenté son projet de budget pour l'année 2023 lors du conseil des ministres qui s'est tenu le lundi 26 septembre 2022. Le budget de la mission budgétaire « Outre-mer » y est augmenté de 300 millions d'euros, soit une hausse de 11% par rapport à l'année 2022.

Celui-ci est composé d'autorisations d'engagement à hauteur de 2,9 milliards d'euros et de 2,8 milliards d'euros en crédits de paiement.

Tous ministères confondus, le budget global de l'Etat en Outre-mer s'élève à 21 milliards d'euros de crédits de paiement en 2023, soit une hausse de 500 millions d'euros par rapport à 2022 selon le Gouvernement.

Quatre priorités budgétaires ont été identifiées par le ministère chargé des Outre-mer pour l'année 2023.

La première est "de répondre aux préoccupations du quotidien avec une attention particulière accordée à l'environnement". A ce titre, le gouvernement prévoit d'allouer 3,5 millions d'euros à la lutte contre les sargasses et d'augmenter le budget alloué au logement de 4 millions d'euros, pour un total de 239 millions d'euros. En outre, le gouvernement a prévu près de 100 millions d'euros pour financer les moyens permettant d'assurer la continuité territoriale.

La deuxième priorité vise “la création de valeur sur chaque territoire”, en prorogeant notamment les contrats de convergence et de transformation (CCT), qui permettent de financer les projets d’investissements dans chaque territoire.

De la même façon, le Gouvernement prévoit de doubler les moyens en faveur de la diversification agricole en Outre-mer, qui passeront de 3 millions d’euros à 6 millions d’euros et d’augmenter la prise en charge par l’Etat de l’exonération de cotisations sociales en Outre-mer qui atteindra 1,7 milliards d’euros en 2023, soit une augmentation de 200 millions €.

La troisième priorité vise “à renforcer l’ambition républicaine pour et grâce aux habitants des territoires”, et augmentera de 30 millions d’euros le budget du service militaire adapté.

Finalement, la quatrième priorité consiste en l’accompagnement des collectivités locales et est matérialisée par un ré-abondement du Fond Outre-mer à hauteur de 10 millions d’euros et une stabilisation du Fonds exceptionnel d’investissement à 110 millions d’euros qui finance les projets d’investissement des collectivités.

Vous pouvez retrouver l’intégralité du projet de loi de finances pour 2023, ainsi que suivre son avancement, au lien suivant : [PLF 2023](#).

AGENDA DE LA SEMAINE
Semaine du 3 au 7 octobre 2022

| | Conseil de l’UE / Conseil européen | Parlement européen | Commission européenne |
|------------------------|---|--|------------------------------|
| <i>Lundi 03/09</i> | | Session plénière à Strasbourg Commission de l’environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (COM ENVI) <i>Compte rendu à la commission sur les négociations, sur le rapport « Mise à disposition sur le marché de l’Union et exportations de l’Union de certaines matières premières et produits</i> | |

| | | | |
|---------------------------------|--|---|--|
| | | <i>associés à la déforestation et à la dégradation des forêts, et abrogation du règlement (UE) n°995/2010 ».</i> Commission de l'agriculture et du développement rural (COM AGRI) | |
| <i>Mardi</i> <i>04/09</i> | | Session plénière | |
| <i>Mercredi</i> <i>05/09</i> | | | |
| <i>Jeudi</i> <i>06/09</i> | | | |
| <i>Vendredi</i> <i>07/09</i> | | | |